

Initiative sur le secteur bénévole
et communautaire

Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat

Rapport final

Mars 2003

Table des matières

Introduction	4
Un Canada fort, grâce aux bénévoles	4
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.....	4
La Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat.....	5
Composition de la Table conjointe	5
Mandat et objectifs	6
Cadre de référence	6
Hypothèses	7
Principes.....	7
Buts	8
Défis.....	8
Plan de travail	9
Recherche	10
Analyse du bénévolat et des façons de l'améliorer	10
Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation 2000.....	11
Comprendre le marketing social.....	12
Cibler les jeunes.....	12
Communautés d'intérêt — Perspectives	13
Examen sur deux tableaux.....	13
Liens avec d'autres tables	14
Consultations et communications	14
Conclusions.....	14
Recommandations	15
Réseautage et mise en commun de l'information.....	15
Projets de recherche et d'innovation	15
Promotion, reconnaissance et diffusion.....	16
Leadership et mobilisation.....	16
Avantages escomptés.....	17
Pour les organismes bénévoles et communautaires	17
Pour les bénévoles	17
Pour les collectivités et tous les Canadiens et Canadiennes.....	17
Résultat — L'Initiative canadienne sur le bénévolat.....	17

État d'avancement de l'Initiative canadienne sur le bénévolat..	17
Leçons tirées	18
Chevauchement des mandats.....	19
Profiter de l'expérience de l'Année internationale des volontaires (AIV)	19
Surmonter les perceptions erronées	19
Définir des résultats réalistes	19
Hypothèses stimulantes	20
Tirer parti des consultations	20
Points de vue divergents sur l'investissement dans le soutien au bénévolat	20
Liste des documents pertinents	21

Introduction

Un Canada fort, grâce aux bénévoles

La réputation du Canada à titre de nation compatissante, bienveillante et prospère tient largement à la contribution de plus de 6,5 millions de bénévoles dévoués. Ces bénévoles, qui donnent leur temps à un réseau constitué d'environ 180 000 organismes de bienfaisance et organismes sans but lucratif divers, contribuent au bien-être individuel et collectif. Leur travail correspond à 549 000 emplois à temps plein.

Les millions de Canadiens et Canadiennes qui consacrent bénévolement leur temps et leur énergie aux sports, aux arts, aux hôpitaux, aux musées, à la lutte contre les incendies, au maintien de l'ordre public, aux bibliothèques, à l'environnement, aux enfants et aux jeunes contribuent à faire du Canada un endroit où il fait bon vivre. Les personnes qui travaillent bénévolement dans des organisations, de la soupe populaire jusqu'à l'organisme national dans le domaine des soins de santé, illustrent l'une des valeurs fondamentales du Canada, soit la solidarité et la participation active des citoyens.

Le Canada est reconnu pour sa qualité de vie et son attachement aux valeurs fondamentales de la liberté, du respect et de la communauté. Notre compassion, notre dévouement envers les personnes dans le besoin et notre sens de la communauté nous permettent de connaître des périodes de paix et d'harmonie relatives et de composer avec les périodes de crise, confiants de notre solidarité. Les personnes qui se consacrent activement au bénévolat montrent ce qu'il faut pour bâtir une société bienveillante.

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

Le secteur bénévole et communautaire et les millions de bénévoles qui le soutiennent jouent un rôle crucial : ils façonnent des collectivités fortes et constituent le fondement de la participation du citoyen à notre société démocratique. Le gouvernement fédéral a tout intérêt à travailler avec le secteur et les bénévoles à l'égard d'enjeux communs.

Au cours des dernières années, l'évolution du rôle gouvernemental, la diversité croissante au sein de la population et l'émergence de nouvelles réalités économiques et sociales ont simplement accru la nécessité pour le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire de collaborer afin de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes et de servir leurs intérêts.

À cette fin, le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire ont lancé l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) en juin 2000, dans le but de renforcer la capacité du secteur bénévole et communautaire et d'améliorer ses relations avec le gouvernement fédéral. Afin d'accomplir les tâches liées à ces buts, ont été établies, dans le cadre de l'ISBC, six tables conjointes, dont la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat (TC-INB).

La Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat

Il y a longtemps que le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire unissent leurs efforts pour atteindre des buts communs. Cette collaboration permet de renforcer la capacité du gouvernement et du secteur d'atteindre leurs buts communs en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes.

Selon le rapport [*Travailler ensemble*](#), qui a servi de fondement initial à l'ISBC, il fallait « Créer une Initiative nationale sur le bénévolat pour encourager les Canadiens et les Canadiennes à se joindre aux organismes bénévoles et communautaires et pour permettre à ceux-ci de bien gérer cette aide additionnelle et d'en bénéficier au mieux ».

L'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) 2000* montre que le Canada a perdu un million de bénévoles entre 1997 et 2000. Les données recueillies dans le cadre de l'enquête indiquent clairement que le Canada ne peut espérer maintenir le niveau de bénévolat et la qualité de vie qui en découle sans un effort renouvelé de la part à la fois du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire.

La TC-INB a été établie pour examiner comment créer des soutiens qui permettraient de maintenir l'activité bénévole si essentielle à la société civile du Canada. Une part importante de notre qualité de vie tient à l'engagement et à la participation des bénévoles et des organismes bénévoles et communautaires.

Composition de la Table conjointe

La TC-INB est constituée de sept cadres supérieurs du secteur bénévole et communautaire, et de six, du gouvernement fédéral. Le ministère du Patrimoine canadien a fourni des services de secrétariat à la TC-INB et est chargé de la mise en œuvre des recommandations de la Table conjointe.

Représentants du secteur bénévole et communautaire

Colleen Kelly, Coprésidente
Directrice exécutive
Volunteer Vancouver

Mary Anne Chambers
Présidente
Centraide Canada

Représentants du gouvernement

Tom Ring, Coprésident
Directeur général
Direction de la participation des citoyens et de la promotion
Patrimoine canadien

Jim Dooley
Conseiller administratif, Secteur des océans
Bureau du sous-ministre adjoint
Pêches et océans Canada

Anthony Knight
Directeur général
Conseil de la jeunesse du Nouveau-
Brunswick

David Fransen
Sous-ministre adjoint associé
Secteur du spectre, des technologies de
l'information et des télécommunications
Industrie Canada

Cynthia Lam
Ex-présidente-directrice générale (retraîtée)
Service de la famille chinoise du Grand
Montréal

Geoff Gruson
Directeur général
Politiques et planification stratégique
Gendarmerie royale du Canada

Gabrielle Moule
Directrice nationale, Ressources bénévoles
Croix-rouge canadienne

Marilyn Hay
Directrice générale, région du Manitoba
Développement des ressources humaines
Canada

Tom Myers
Vice-président
Pionniers du téléphone

Rick Herringer
Directeur, Réétablissement des réfugiés
Citoyenneté et immigration Canada

Pierre Riley
Directeur général
Fédération des centres d'action bénévole du
Québec

Mandat et objectifs

Fondé sur la reconnaissance du fait que le bénévole fait partie intégrante de l'identité et de l'expérience canadiennes, le mandat de la TC-INB consistait à formuler des recommandations concernant le « legs » canadien de l'Année internationale des volontaires (AIV) 2001. Ce legs aurait un impact soutenu et considérable sur la société canadienne en renforçant le soutien à l'égard du secteur bénévole et communautaire et, plus spécifiquement, de ses bénévoles, et la participation à ce secteur.

Parmi les objectifs spécifiques établis, mentionnons l'élaboration de politiques et d'outils pour renforcer les efforts des bénévoles, promouvoir le bénévolat et améliorer la capacité du secteur de recruter et de soutenir efficacement les bénévoles et de leur fournir des expériences mutuellement enrichissantes.

Cadre de référence

Afin d'orienter ses travaux, la TC-INB a élaboré un ensemble d'hypothèses et de principes qui ont permis à ses membres d'adopter un langage commun et de collaborer en vue de la réalisation d'un engagement et de buts communs. L'établissement de ces paramètres était essentiel au travail de la TC-INB et aux résultats qu'elle a obtenus.

Hypothèses

Hypothèses au sujet du bénévolat

Le bénévolat fournit à chacun l'occasion de contribuer au bien-être de ses concitoyens et au mieux-être des collectivités canadiennes. Sa valeur imprègne l'esprit, apporte à l'individu une satisfaction personnelle, transcende les contributions purement économiques et fait partie intégrante de l'engagement civique qui renforce la société. Le bénévolat ne peut être obligatoire ou imposé. Par définition, le bénévolat est un acte de motivation personnelle.

Hypothèses au sujet des occasions d'appuyer et de faciliter le bénévolat

Compte tenu de l'incidence du bénévolat sur notre santé personnelle et collective, il importe d'en accroître l'étendue au Canada. Cette expansion n'aura toutefois pas lieu spontanément, compte tenu des obstacles auxquels nous faisons face, tels le cynisme au sein du secteur, les coûts organisationnels liés à l'instauration de meilleures pratiques de recrutement et de gestion et le défi de trouver des ressources. Il est possible de surmonter ces obstacles. Il s'agit de trouver des solutions, qui amélioreront notre qualité de vie collective pour autant que les secteurs public, privé et sans but lucratif arrivent à établir des modes efficaces de coopération.

Hypothèses au sujet du rôle des gouvernements

Le gouvernement fédéral s'est engagé à donner son appui aux politiques et programmes susceptibles d'accroître et de favoriser le bénévolat. Ces objectifs ne pourront cependant pas être atteints sans le soutien de tous les ordres de gouvernement.

Au Canada, on favorise à la fois les activités bénévoles formelles et informelles puisque le bénévolat sert les intérêts des personnes et des collectivités et fait partie intégrante d'une société civile efficace; facilite l'accès à une citoyenneté active de toutes les personnes compétentes et intéressées; et contribue à l'économie sans concurrencer le secteur de l'emploi payé.

Principes

Principes au sujet du choix

On ne peut imposer à personne de faire du bénévolat. Il s'agit d'un acte personnel accompli de sa propre initiative dans le but d'avoir un effet bénéfique et un impact social. L'apport de chaque personne est fonction de ses motivations personnelles.

Principes au sujet de l'inclusion

La TC-INB tentera d'amener des gens de tous les secteurs à collaborer. Le caractère multiculturel de notre société exige de toute stratégie de développement du bénévolat qu'elle soit inclusive et tienne compte des différences culturelles. L'inclusion signifie respecter, accueillir et rendre hommage à la diversité.

Principes au sujet de la consultation

La TC-INB évitera autant qu'il est possible de faire les consultations excessives : on utilisera les renseignements existants et des activités de consultation préalables ou associées (p. ex., celles des autres Tables conjointes). Toute consultation aura un objectif clair et sera fondée sur une démarche de communication bidirectionnelle.

Buts

Les buts de l'Initiative nationale sur le bénévolat (INB) sont énoncés dans [*Travailler ensemble : Une initiative conjointe du gouvernement du Canada et du secteur bénévole*](#), Rapport des Tables conjointes, août 1999.

On y propose une initiative nationale sur le bénévolat qui aurait pour but :

- d'encourager les Canadiens et les Canadiennes à faire du bénévolat;
- de renforcer la capacité des organismes de sorte qu'ils puissent mieux bénéficier de la contribution des bénévoles.

Compte tenu de l'importance que revêt le bénévolat pour la société civile canadienne et sa contribution à l'excellence de la qualité de vie au Canada, l'INB vise à engager le Canada sur la voie d'un avenir dynamique, inclusif et productif au moyen des activités suivantes :

- repérer des stratégies durables suffisamment souples pour évoluer avec le temps;
- miser sur les moyens d'action disponibles et, au besoin, renforcer ceux du secteur bénévole et communautaire pour fournir des expériences de bénévolat enrichissantes grâce à une gestion avisée des bénévoles (triage, placement, leadership, formation et motivation);
- mettre en commun des pratiques d'excellence, surveiller les résultats et prendre appui sur les réussites;
- engager des gens de tous les secteurs dans des initiatives visant à soutenir et à faciliter la bénévolat au Canada.

Défis

Les discussions menées par la TC-INB ont permis de cerner qu'il serait difficile de concevoir une initiative qui répondrait aux divers besoins du secteur. Les défis auxquels sont confrontés les organismes nationaux et les organismes communautaires locaux diffèrent. Or, tous ces organismes souhaitent que l'INB se penche sur les enjeux cruciaux qui leur sont propres. La TC-INB avait donc pour tâche de recommander l'élaboration d'une INB qui permettrait de tirer le maximum des ressources limitées disponibles.

Afin de situer leurs idées pour une éventuelle INB en contexte, les membres de la TC-INB ont dressé une liste de défis et d'enjeux qui leur permettraient d'évaluer leurs idées au moment d'arrêter les composantes de l'INB.

Ces défis et enjeux sont notamment :

- comment trouver et garder des bénévoles sensibilisés et motivés ayant assez de temps à leur disposition pour faire du bénévolat;
- comment former et gérer les bénévoles de façon optimale de sorte que leur contribution réponde à leurs propres attentes et aux attentes des organismes pour lesquels ils oeuvrent;
- comment reconnaître de façon valable la contribution des bénévoles;
- comment rembourser les menues dépenses des bénévoles;
- comment trouver les ressources financières et humaines permettant de composer avec les lourdes charges de travail découlant d'urgences, d'événements imprévus ou d'occasions ou demandes spéciales;
- comment permettre aux organismes et aux bénévoles d'accéder rapidement à de l'information pratique, à de l'expertise, à des conseils et à du soutien;
- comment promouvoir et maintenir la compréhension et l'appréciation de la nature du bénévolat ainsi que des occasions et avantages qu'il offre;
- comment inciter les gens à faire du bénévolat afin d'être de bons citoyens et de contribuer au bien-être collectif;
- comment acquérir de solides connaissances à l'égard des échelons national, provincial et local du secteur bénévole et communautaire;
- comment créer des postes de bénévoles qui reflètent les tendances dans le domaine du bénévolat et qui permettent de jumeler efficacement les talents, les intérêts et l'horaire des bénévoles avec les capacités des organismes, de façon à favoriser la réalisation de la mission de l'organisme;
- comment veiller à ce que les organismes tirent avantage d'un nombre accru de bénévoles.

Plan de travail

Éléments de travail pour la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat	
1.	Élaboration du mandat et des objectifs
2.	Établissement des paramètres
3.	Précision des buts

4.	Repérage des défis à relever dans le cadre de l'INB
5.	Élaboration et acceptation d'un plan de travail
6.	Recherche, à savoir notamment :
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ analyse du bénévolat et analyse des besoins en matière de bénévolat; ➤ analyse de l'ENDBP 2000, y compris une comparaison avec les données de 1997; ➤ compréhension du marketing social; ➤ accent sur les jeunes; ➤ perspectives des communautés d'intérêts; ➤ examen sur deux tableaux — étapes de la vie et cadres de vie; ➤ liens avec d'autres tables.
7.	Établissement de composantes éventuelles pour une INB
8.	Communications et consultations
9.	Élaboration de recommandations
10.	Présentation au Comité mixte de coordination et à d'autres organes de coordination
11.	Rédaction du rapport final

Recherche

Analyse du bénévolat et des façons de l'améliorer

La TC-INB a chargé le Centre canadien de philanthropie d'examiner la documentation et les recherches existantes et de mener des entrevues auprès de répondants clés afin d'aider à déterminer la portée de l'INB et de contribuer à la base de connaissances qui permettra à la TC-INB de déterminer ce qu'une INB doit comprendre.

On a regroupé les conclusions sous cinq thèmes énoncés ci-dessous. Voir [Rapport sommaire de l'Analyse du bénévolat et des façons de l'améliorer](#).

1. Valeur et rôle perçus des bénévoles et du bénévolat
2. Tendances actuelles qui influent sur le bénévolat et sur les bénévoles
3. Motivations des bénévoles et obstacles au bénévolat

4. Satisfaction à l'égard du bénévolat et avantages perçus du bénévolat
5. Démarches pour améliorer le bénévolat

L'analyse révèle que l'ensemble de la population canadienne semble valoriser le bénévolat, mais que le secteur semble confronté à un certain nombre de défis de taille. Les recherches sur la nature et la portée du bénévolat sont peu nombreuses; leurs révélations, toutefois, sont plutôt constantes, et les entrevues auprès de répondants clés et les résultats de [*l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation 2000*](#) vont dans le même sens.

Il semble que l'on s'entende sur les points suivants :

- le secteur doit composer avec les changements démographiques et être inclusif;
- les changements sociaux et l'évolution des besoins communautaires ont des répercussions sur les sources de bénévoles;
- les organismes confessionnels étaient une précieuse source de bénévoles dans le passé, mais le déclin de l'influence de ces groupes dans la société force les organismes à recruter des bénévoles dans d'autres secteurs;
- il faut améliorer le recrutement, la gestion, la reconnaissance et la formation des bénévoles;
- il y a des problèmes au chapitre de la capacité, y compris le rôle, la structure et la gestion des ressources, l'infrastructure et la gouvernance;
- il faut mener d'autres recherches afin de déterminer pleinement la portée des enjeux liés au bénévolat.

Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation 2000

La TC-INB a demandé qu'on examine les résultats de *l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) 2000* et qu'on les compare aux conclusions tirées en 1997. (Voir l'annexe A pour savoir où trouver le [*Sommaire/Rapport d'analyse sur l'ENDBP*](#).)

L'enquête montre clairement que le bénévolat a connu une baisse considérable entre 1997 et 2000 : le Canada a perdu un million de bénévoles au cours de cette période. Toutefois, l'enquête ne révèle pas pourquoi cela s'est produit.

Le deuxième élément d'information qui préoccupait le secteur et la TC-INB, c'est que 7 % des Canadiens et Canadiennes accomplissent 73 % des heures de travail bénévole — un niveau qui, manifestement, ne peut être maintenu à long terme.

Bien que le bénévolat soit à la baisse au cours de la période en cause, on constate une hausse de 11 % des dons financiers. La raison invoquée le plus souvent pour ne pas faire de bénévolat, tant dans l'enquête de 1997 que de 2000, est le manque de temps.

Ces résultats laissent croire qu'une INB qui aide les organismes à recruter, à former et à garder ses bénévoles pourrait effectivement contribuer à la santé globale du secteur.

Comprendre le marketing social

La TC-INB a invité un expert à expliquer le fonctionnement du marketing social et sa contribution éventuelle à la promotion du bénévolat dans le cadre de l'INB.

Cette discussion sur le marketing social a permis à la TC-INB d'en cerner l'incidence sur les organismes bénévoles et communautaires et de notamment tirer les leçons qui suivent.

- Pour créer une demande, il faut comprendre le problème qu'on cherche à résoudre ou savoir à quelle demande on cherche à répondre.
- Il faut peut-être sensibiliser le public d'abord (comme c'est le cas, par exemple, avec le programme Mothers Against Drunk Driving — Les mères contre l'alcool au volant) ou créer la demande d'abord. Les décisions doivent être prises avant le lancement d'une campagne de marketing social.
- Le programme cherche à combler la demande que l'on crée. Dans le cas qui nous occupe, le secteur est-il en mesure d'absorber le nombre considérable de bénévoles qu'on pourrait générer et possède-t-il la capacité nécessaire pour les gérer?
- Il faut envisager cette mesure dans une perspective à long terme — au moins 10 ans — ce qui sera coûteux.

Cibler les jeunes

Afin de déterminer si l'INB devrait notamment cibler les jeunes, la TC-INB a demandé à D-Code, organisme de recherche s'intéressant particulièrement aux jeunes, de présenter un exposé. Les principaux points soulevés figurent ci-après.

- Responsabilité sociale et civique : les jeunes accordent beaucoup d'importance à la communauté. De nombreux jeunes font du bénévolat, mais pendant moins longtemps que les générations précédentes.
- Ils s'attendent à ce que les grandes sociétés soient socialement responsables, se méfient énormément des politiciens/gouvernements, et veulent être des consommateurs socialement responsables.
- Ils perçoivent que les organismes sans but lucratif réagissent trop lentement, que les activités de sensibilisation des ministères gouvernementaux ne sont pas efficaces, et que le secteur privé doit exercer une plus grande responsabilité sociale.
- Ils veulent utiliser leur expérience bénévole pour acquérir des compétences; ils ne veulent pas être soumis à un horaire : « Donnez-moi un projet et laissez-moi faire le travail au moment où cela me convient ».
- Ils veulent avoir un impact direct, des résultats tangibles. Ils veulent nouer des liens avec leur communauté, mais ils s'attendent à des résultats plus rapides que la génération de

leurs parents. Ils se posent des questions : Qui vais-je rencontrer? Que vais-je apprendre? Quelles seront les répercussions de mon travail sur l'environnement?

- Les méthodes de bénévolat classiques ne revêtent pas la même importance pour les jeunes d'aujourd'hui. Ils veulent acquérir une expérience d'entrepreneuriat et cela peut avoir lieu au sein d'une organisation. Les motifs personnels sont importants, p. ex., on peut fournir son aide à un organisme après la maladie ou le décès d'un être aimé.

Communautés d'intérêt — Perspectives

Afin d'évaluer les différences entre les communautés d'intérêt, la TC-INB a invité divers organismes du secteur bénévole et communautaire à présenter des exposés.

En mars 2001, on a invité les personnes suivantes à prendre part à la réunion de la TC-INB à Winnipeg :

- Joan Dawkins, directrice générale, Projet d'embellissement des rues principales;
- Paul Johnston, coordonnateur, programmes des services aux 14 à 17 ans, MacDonald Youth Services;
- David Northcott, Winnipeg Harvest;
- Judy Lister, agente responsable des bénévoles, Musée manitobain de l'homme et de la nature;
- Lenore Good, directrice des services bénévoles, Centre des sciences de la santé;
- Barb Gemmell, Gemmell Training and Consulting.

Les discussions avec ces personnes nous ont permis de tirer les conclusions suivantes :

- il faut certainement renforcer la capacité des organismes et favoriser la mise en commun de l'information au sein des organismes et entre eux;
- l'INB devrait être assortie d'un volet de sensibilisation du public et de reconnaissance des bénévoles;
- il s'agit non pas nécessairement de créer de nouveaux outils, car de nombreux outils ont été conçus à l'occasion de l'Année internationale des volontaires, mais bien de créer des mécanismes plus efficaces de diffusion et de mise en commun de l'information, afin que tous les organismes puissent profiter des outils existants;
- les bénévoles et les organismes bénévoles ont besoin de soutien immédiat en ce qui concerne la formation et l'aide au personnel rémunéré, sans quoi des occasions seront manquées.

Examen sur deux tableaux

Les membres de la TC-INB ont formé deux sous-comités en vue d'examiner l'élaboration d'une INB sur deux tableaux : les étapes de la vie et les cadres de vie. Au bout du compte, cette démarche a permis à la TC-INB de comprendre nombre des problèmes liés à l'élaboration d'une INB.

Liens avec d'autres tables

Les Tables conjointes sur les moyens d'action et sur la sensibilisation ont informé la TC-INB quant à leurs activités, de façon à faire ressortir clairement les risques de chevauchement des mandats et à éviter les répétitions.

De plus, le Secrétariat de la TC-INB a maintenu des liens avec les secrétariats des Tables conjointes sur la sensibilisation, sur les moyens d'action et GI-TI afin de mettre l'information en commun et de coordonner les activités lorsque cela était possible.

Consultations et communications

Après avoir tiré des conclusions quant au contenu éventuel d'une INB, les membres de la TC-INB ont entrepris des consultations auprès de représentants du secteur à travers le pays. Cette démarche avait pour but de profiter de l'expérience, de l'expertise et des idées de représentants du secteur pour contribuer à la mise en forme de l'INB.

Afin de faciliter les discussions, on a élaboré un cahier de consultation intitulé [*Partager vos opinions sur les propositions relatives à l'Initiative nationale sur le bénévolat*](#). Ce document décrit les grands défis, les solutions, les mécanismes et les principes considérés comme pertinents pour l'élaboration d'une INB.

Des représentants de plus de 350 organismes ont pris part aux consultations. On a compté parmi les participants des gestionnaires des ressources bénévoles, des gestionnaires, des membres de la direction, des membres de conseils d'administration, des bénévoles de première ligne, des agents de formation et des spécialistes en soutien. Les coprésidents de la TC-INB ou leurs représentants ont participé à toutes les séances. On a tenu des consultations dans 11 villes, de St. John's (Terre-Neuve) à Vancouver (Colombie-Britannique), entre le 28 août et le 16 octobre 2001.

Conclusions

Les principales conclusions sont les suivantes :

- il y a un solide consensus national sur l'à-propos des propositions;
- on s'entend généralement pour dire que l'amélioration de la capacité du secteur bénévole et communautaire de recruter et de soutenir les bénévoles viendrait en aide au secteur et donnerait aux organismes de meilleurs moyens pour remplir leur mission;
- on reconnaît que l'un des rôles sous-jacents, mais peu reconnu, des organismes du secteur bénévole et communautaire est de procurer une fondation solide pour le bénévolat;
- on s'entend pour dire que le bénévolat apporte une contribution vitale au maintien de la participation civique, de la compassion et du respect de la diversité, valeurs qui caractérisent la démocratie canadienne;

- on reconnaît qu'il est crucial de mettre des ressources à la disposition du secteur bénévole et communautaire pour préserver sa viabilité.

Voir [Rapport sommaire sur les consultations](#).

Recommandations

Les recommandations proposées par la TC-INB ne peuvent résoudre tous les problèmes auxquels sont confrontés les bénévoles et les organismes bénévoles et communautaires. Toutefois, elles visent à apporter des solutions pratiques et mesurées.

Chaque recommandation s'inscrit dans un continuum d'initiatives qui, ensemble, renforceront le bénévolat, amélioreront la capacité des organismes bénévoles et communautaires de recruter et de soutenir les bénévoles, sensibiliseront les Canadiens et les Canadiennes au fait que les bénévoles contribuent à la qualité de vie au Canada, et encourageront un plus grande proportion de la population canadienne à faire du bénévolat.

Réseautage et mise en commun de l'information

Même si les organismes bénévoles et communautaires à travers le Canada possèdent énormément de connaissances, d'expérience et d'expertise, il peut être difficile d'accéder à ces ressources, car le réseautage et la mise en commun de l'information sont peu développés.

La technologie nous donne la possibilité d'améliorer la mise en commun de l'information, mais elle ne suffit pas. L'interaction sociale est un élément crucial du monde des bénévoles et des organismes bénévoles et communautaires.

Recommandations

- Établir des réseaux régionaux de ressources bénévoles, reliés entre eux à l'échelle nationale, qui seraient chargés de fournir un éventail de services de développement des capacités et des connaissances aux organisations locales.
- Ces réseaux constitueraient une ressource en leadership permettant de soutenir et de favoriser l'établissement de réseaux communautaires similaires s'articulant autour du développement du bénévolat.
- Ces réseaux devraient être constitués par voie de l'amélioration d'organismes existants.

Projets de recherche et d'innovation

Au Canada, 73 % du travail bénévole est effectué par seulement 7 % de la population. Pour veiller à maintenir notre société compatissante et bienveillante, nous devons mieux comprendre les motivations et les comportements des bénévoles. Nous devons aussi déterminer quels facteurs et pratiques encouragent et soutiennent le bénévolat, et quels sont les meilleurs moyens de reconnaître et de souligner la contribution des bénévoles.

Recommandations

- Affecter des ressources à l'analyse et à la recherche afin d'améliorer notre connaissance et notre compréhension de la dynamique du bénévolat au Canada.
- Présenter clairement et diffuser largement les connaissances acquises afin que les organismes du secteur bénévole et communautaire de tous les niveaux en bénéficient.
- Affecter des ressources à la création de projets pilotes novateurs à l'échelon communautaire.

Promotion, reconnaissance et diffusion

On ne saurait tenir le bénévolat pour acquis au Canada. Le bénévolat ne prendra de l'essor que si l'on en vient à reconnaître largement ses nombreuses contributions et l'importance des organismes du secteur bénévole et communautaire qui le soutiennent. Sans une reconnaissance ou une compréhension suffisante de l'investissement en temps et en énergie des bénévoles, de leur engagement, expertise et excellence, nous risquons d'affaiblir cette force vitale qui donne son élan à la collectivité canadienne.

Même si l'AIV a lancé le processus de sensibilisation, il faut créer une campagne de reconnaissance, de sensibilisation, de promotion et de diffusion soutenue afin que le bénévolat et la participation civique soient reconnus à titre d'éléments fondamentaux de la vie canadienne et qu'on reconnaisse et qu'on applaudisse les efforts des bénévoles.

Recommandation

- Élaborer une campagne de promotion, de reconnaissance et de sensibilisation pluriannuelle pour aider les Canadiens et les Canadiennes à mieux comprendre et apprécier le bénévolat ainsi que pour les inciter à s'y adonner.

Leadership et mobilisation

La TC-INB avait pour but d'examiner ce qu'il faut faire pour favoriser le bénévolat et améliorer la capacité des organismes de tirer avantage de la contribution des bénévoles. On a demandé à la TC-INB d'entreprendre ces travaux afin de veiller à ce que l'Année internationale des volontaires laisse un héritage durable.

Tout au long des travaux de la TC-INB, en particulier à l'occasion des consultations, les participants ont parlé du besoin pressant d'établir un dialogue permanent et de haut niveau sur le rôle que le bénévolat pourrait jouer au sein de la société que l'ensemble de la population souhaite pour les années à venir.

Recommandation

- Établir une tribune pour exercer un leadership visant à susciter la participation de tous les secteurs dans le cadre de cette initiative.

Avantages escomptés

La TC-INB a conclu que l'INB devrait pouvoir procurer les avantages suivants :

Pour les organismes bénévoles et communautaires

- Plus grande capacité de recruter et de soutenir les bénévoles
- Effectifs bénévoles plus fiables et plus durables
- Capacité accrue de réaliser leur mission

Pour les bénévoles

- Nouvelles occasions de bénévolat
- Meilleur jumelage entre les intérêts, les aptitudes et le temps à sa disposition et des occasions de bénévolat significatives et enrichissantes
- Meilleures reconnaissance et soutien

Pour les collectivités et tous les Canadiens et Canadiennes

- Gamme de services plus large et plus accessible
- Meilleures compréhension et appréciation du bénévolat
- Sensibilisation et participation civique accrue

Résultat — L'Initiative canadienne sur le bénévolat

Le 5 décembre 2001, pour marquer la fin de l'Année internationale des volontaires, le Premier ministre annonçait l'octroi de fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB).

Parallèlement à l'annonce du Premier ministre, la Table conjointe de l'INB diffusait son rapport final, résultat d'une année de consultations, de recherches et de délibérations. Le rapport final figure à <http://www.vsi-isbc.ca/>.

État d'avancement de l'Initiative canadienne sur le bénévolat

Le ministère du Patrimoine canadien (MPC) dirige la mise en œuvre de l'ICB au nom du gouvernement fédéral, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

En mars 2002, un groupe de travail restreint composé de représentants du secteur et du gouvernement a été mis sur pied. Il avait pour tâche d'élaborer un plan de mise en œuvre de l'ICB fondé sur les recommandations contenues dans le rapport de la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat (TC-INB). Le groupe de travail était composé de quatre membres du

Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire, d'un représentant du Groupe de travail sur le secteur bénévole et communautaire, du MPC et de DRHC.

Le groupe de travail a recommandé que l'ICB établisse trois centres nationaux au sein d'organismes existants du secteur bénévole et communautaire et treize réseaux locaux, un dans chaque province et territoire. Cette proposition est conforme à la priorité du secteur bénévole et communautaire, à savoir que les programmes de l'ICB à la fois aient le maximum de répercussions à l'échelle locale, utilisent les ressources du secteur à l'échelle nationale et respectent l'exigence gouvernementale quant à l'efficacité et à la rentabilité des mécanismes de prestation.

Selon le plan proposé, les trois centres nationaux — (1) Soutien communautaire; (2) Information, renforcement des moyens d'action et sensibilisation; (3) Développement des connaissances — concluraient des accords de contribution avec le gouvernement du Canada et auraient la responsabilité d'établir les réseaux locaux et d'offrir divers programmes et services.

Les réseaux locaux seraient composés de représentants de groupes bénévoles, des gouvernements fédéral, provincial ou territorial, de fondations et d'autres intervenants, au besoin. Ils détermineraient les besoins et les priorités du secteur bénévole et communautaire à l'échelle régionale et feraient des suggestions aux centres nationaux; ils examineraient minutieusement et recommanderaient des projets locaux et, dans certains cas, concevraient leurs propres contenus de programmes et mécanismes de prestation.

Afin d'assurer la cohérence globale de l'initiative de même que l'échange d'information, le groupe de travail a également recommandé de mettre sur pied un Comité de gestion et de coordination stratégiques, composé d'un représentant de chacun des trois centres nationaux, de trois personnes représentant les différents réseaux locaux à tour de rôle, d'un représentant du MPC et de DRHC. Un secrétariat gouvernemental administrera les accords de contribution avec les trois centres nationaux; il fournira des directives en matière de politiques et de programmes et exercera une surveillance.

Le 28 juin 2002, le MPC a lancé une demande de propositions concernant les trois centres nationaux. Un comité conjoint du gouvernement et du secteur bénévole et communautaire a évalué les propositions et retenu certaines soumissions. Le 5 décembre 2002, la ministre du Patrimoine canadien annonçait que Bénévoles Canada gérerait les centres de soutien communautaire et d'information, de renforcement des compétences et de sensibilisation, et que le Centre canadien de philanthropie gérerait le centre d'apprentissage. À la fin décembre 2002, on a lancé une initiative visant à établir les réseaux locaux.

Leçons tirées

Dans l'ensemble, les membres de la TC-INB représentant le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement ont considéré le fait de travailler ensemble comme une expérience très positive. Malgré les nombreux défis auxquels ils ont été confrontés à mesure que le travail

progressait, ils sont parvenus à faire accepter leurs recommandations. Certaines leçons tirées du processus conjoint sont dignes de mention et sont énoncées ci-après.

Chevauchement des mandats

Même si chaque table conjointe s'occupait d'une question précise, des éléments des mandats de certaines tables se chevauchaient. Il était difficile pour les membres de la TC-INB d'isoler leur tâche de celle d'autres tables conjointes, en particulier les tables conjointes sur les moyens d'action et sur la sensibilisation. Les membres de la TC-INB devaient soigneusement définir leur rôle par rapport aux autres tables, et le faire très rapidement puisque, contrairement aux autres tables conjointes, le mandat de la TC-INB devait être rempli avant la fin de 2001.

Profiter de l'expérience de l'Année internationale des volontaires (AIV)

L'un des éléments qui a joué en faveur de la TC-INB, c'est qu'elle a conçu son approche au cours d'une période de sensibilisation accrue à l'égard du bénévolat et des divers facteurs qui ont une incidence sur celui-ci et de discussions à ce propos, en particulier parmi ceux qui seraient concernés par une initiative nationale sur le bénévolat.

Ayant suivi les activités de l'AIV, les membres de la TC-INB ont pu tirer parti de cette expérience directe et s'en servir pour concevoir l'ICB. De plus, même si cela impliquait qu'il fallait tenir compte d'échéanciers serrés, il a probablement été avantageux pour la TC-INB de devoir remplir son mandat dans un délai précis : la fin de l'AIV.

Surmonter les perceptions erronées

Au début, les membres du secteur bénévole et communautaire n'étaient pas certains que leurs idées et leurs opinions seraient prises au sérieux pendant les délibérations de la table conjointe, mais ces préoccupations se sont dissipées à mesure qu'ils devenaient des participants de plein droit à l'intérieur du processus.

Les membres du secteur bénévole et communautaire ont également pu se rendre compte de leur propre autonomie et des contraintes subies par leurs collègues du gouvernement dans leur travail. Somme toute, les représentants du secteur bénévole et communautaire et du gouvernement ont acquis du respect les uns pour les autres et pour leurs capacités respectives.

Définir des résultats réalistes

Même si les membres de la TC-INB reconnaissaient que la solution la plus simple aux problèmes du secteur bénévole et communautaire serait de fournir à chaque organisme sans but lucratif du Canada des fonds pour payer un gestionnaire chargé des postes de bénévoles et des sommes additionnelles pour la formation, ils se rendaient compte aussi que ce n'était pas une solution envisageable.

Grâce au processus de la table conjointe, les membres ont appris à appliquer les principes de la pensée créatrice, de la consultation à grande échelle et de la recherche pour trouver des solutions réalistes dans le cadre d'un budget limité.

Hypothèses stimulantes

Bien qu'elle fût responsable en dernier ressort de faire des recommandations sur ce que l'Initiative canadienne sur le bénévolat devrait contenir, la TC-INB reconnaissait que, pour imaginer la solution la plus efficace, il fallait consulter beaucoup d'individus et d'experts.

Tout en sachant cela, la TC-INB n'avait pas prévu à quel point les idées des participants aux consultations ébranleraient les hypothèses de base des représentants du secteur bénévole et communautaire et du gouvernement.

Tirer parti des consultations

Les membres de la TC-INB ne s'attendaient pas non plus à ce que les séances de consultation s'avèrent aussi gratifiantes. En plus de contribuer à peaufiner les recommandations de la TC-INB, les participants aux consultations ont exprimé leur reconnaissance pour le travail accompli jusqu'ici en ce qui a trait à l'AIV et pour la possibilité d'établir des réseaux à l'échelle locale.

Points de vue divergents sur l'investissement dans le soutien au bénévolat

Alors qu'aussi bien les représentants du secteur bénévole et communautaire que ceux du gouvernement à la TC-INB étaient convaincus de l'importance d'élaborer une initiative visant à accroître le soutien au bénévolat, les participants de l'ISBC ne partageaient pas tous ce point de vue. Certains sujets de préoccupation du secteur bénévole et communautaire, comme la défense des droits et la situation financière du secteur, n'ont pas été abordés dans le cadre du processus de la table conjointe.

De nombreux participants de l'ISBC estimaient que les fonds demandés pour élaborer une initiative nationale sur le bénévolat pourraient être plus utiles s'ils étaient consacrés à d'autres priorités du secteur bénévole et communautaire.

Liste des documents pertinents

Travailler ensemble : Une initiative conjointe du gouvernement du Canada et du secteur bénévole
<http://www.vsr-trsb.net/publications/pco-f.pdf>

Rapport sommaire de l'Analyse du bénévolat et des façons de l'améliorer
http://www.vsi-isbc.ca/fr/hr/pdf/environmental_scan.pdf

Sommaire/Rapport d'analyse sur l'ENDBP
<http://www.donetbenevolat.ca/>

L'initiative canadienne sur le bénévolat : Rapport de la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat
http://www.vsi-isbc.ca/fr/hr/pdf/cvi_report.pdf

Rapport sommaire sur les consultations
http://www.vsi-isbc.ca/fr/hr/pdf/consultations_summary.pdf

Partager vos opinions sur les propositions relatives à l'Initiative nationale sur le bénévolat
<http://www.vsi-isbc.ca/fr/hr/pdf/consultations.pdf>